

Recrutement de la promotion EIR-A 2020-2021

Sont éligibles les doctorants inscrits en 1ère année de thèse en 2020, ou exceptionnellement en 2ème année, accueillis dans les laboratoires des membres d'Agreenium et/ou ayant un directeur de thèse appartenant à une structure membre.

Les doctorants intéressés par ce parcours sont invités à prendre contact avec leur directeur de thèse pour candidater.

Le délai de dépôt ou d'envoi des candidatures est le vendredi 15 janvier 2021

L'inscription au parcours EIR-A implique un engagement formel du doctorant, et l'accord du directeur de thèse, du directeur de l'école doctorale, et du responsable de la structure d'accueil, pour qu'il participe aux deux séminaires annuels et qu'il construise un projet de recherche incluant le séjour à l'étranger. Le financement de ce séjour n'est pas assuré par l'EIR-A.

La sélection des candidatures se déroule en deux étapes :

1. D'abord une sélection régionale ou par organisme,
2. Puis une sélection nationale.

Les dossiers de candidature sont à déposer ou envoyer aux coordinateurs régionaux liés à l'implantation du laboratoire de thèse :

Ile-de-France : Alexandre Péry
Bretagne et Pays-de-la-Loire : Marilyne Huchet
Bourgogne Franche-Comté : Hélène Poirier
Grand Est : Meriem Fournier
Occitanie site de Montpellier : Magali Dufour
Occitanie site de Toulouse : Fabienne Vaillieu
Nouvelle Aquitaine : Jean-Philippe Fontenelle
Auvergne Rhône-Alpes : Estelle Loukiadis

Pour les autres régions, selon les organismes de recherche, les dossiers de candidature sont à déposer ou envoyer aux contacts suivants :

Cirad : Magali Dufour
Inrae : Irina Vassileva

Procédure de recrutement

Les candidats sont évalués selon les critères ci-après, pour chacune des huit régions ciblées, et pour chaque organisme dans le cas d'un laboratoire d'accueil situé hors de ces huit régions.

Les candidats sont classés en une liste unique par région ciblée, ou par organisme pour les dossiers hors région, sans quota prédéfini.

Une diversité de candidats est recherchée pour départager les dossiers de qualité équivalente, en prenant en compte la nationalité, la spécialité, et l'établissement.

Le coordinateur EIR-A de chaque région ciblée, ou de chaque organisme pour une sélection hors région, fait valider les classements par les membres du comité EIR-A de la région, constitué de représentants des écoles et organismes de recherche qui y sont implantés. Dans le cas des organismes pour les dossiers hors région, ce sont les directions des départements scientifiques concernés qui font.

Chaque coordinateur EIR-A fait remonter à Agreenium l'ensemble de ses dossiers avec un bref avis de délibération et une fiche de notation consensuelle par dossier, afin de faire arbitrer la sélection finale au niveau national par le Collège doctoral d'Agreenium, qui arrêtera une liste principale de 45 lauréats, et une liste complémentaire classée.

Critères de sélection

- Recevabilité des dossiers : complétude des signatures, cachets et avis, condition d'être doctorant en 1^{ère} année, ou si exceptionnellement en 2^{ème} année, demande de dérogation argumentée
- Qualité de la lettre de motivation
- Cohérence du séjour à l'étranger avec le sujet de thèse et/ou le projet professionnel
- Pistes envisagées ou démarches réalisées pour le financement du séjour à l'International